

Conditions générales de vente de la retraite
Motherhood - la retraite adapté à votre maternité.

En vous inscrivant à la retraite *Motherhood - La retraite adaptée à votre maternité*, vous comprenez et vous vous engagez à respecter les conditions ci dessous :

1. Inscription / contrat :

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée sous condition du remplissage du document d'inscription, du document de droit à l'image, de l'acceptation dans son intégralité des CGV, de la réception de votre attestation de responsabilité civile, de votre attestation sur l'honneur de non contre indication médicale à participer à la retraite *Motherhood - le retraite adapté à votre maternité*, ainsi que du règlement de l'acompte de 220€.

En réservant vous acceptez de votre plein gré les conditions ci dessous.

Les inscriptions sont ouvertes du 24 janvier 2023 au 12 Mars 2023 avec un tarif "earlybird" du 24 Janvier 2023 au 6 février 2023, puis le tarif plein s'applique du 7 février 2023 au 12 Mars 2023 inclus.

2. Acompte :

L'acompte de 220€ confirme votre réservation quelque soit le type de règlement privilégié et le tarif appliqué à la date de votre inscription.

3. Tarif & Règlement final :

Pour rappel, le tarif "early bird", valable jusqu'au 6 février 2023 minuit inclus, est de 380€ en chambre partagée et de 420€ en chambre seule (au total 4 chambres seules disponibles, affectation définie selon l'ordre d'arrivée de l'inscription et de l'intégralité des documents nécessaires).

Le tarif plein est de 410€ en chambre partagée et de 450€ en chambre individuelle.

Le solde de la retraite est à régler dans son intégralité au plus tard le Vendredi 17 Mars 2023.

Paiement possible sur nos sites respectifs: www.tatonkame.com ou www.etre-moman.com via PayPal ou carte bancaire ou par chèque à l'ordre de Audrey Girard ou Henninger Amélie ou espèce.

4. Le tarif de la retraite inclus:

Le tarif inclus les frais d'hébergements, la location du linge de maison pour chaque participante, les repas et encas végétariens pour l'intégralité de la retraite, excepté les petits déjeunes à votre charge et à prévoir.

Est aussi inclus dans le tarif, l'ensemble des supports et le matériel utilisé pour les différents ateliers, le kit d'accueil Motherhood, notre disponibilité tout au long du séjour (nous dormons sur place avec vous), la mise à disposition d'ouvrages de prêts sur le week-end.

5. Ne sont pas inclus :

Les petits déjeuners, les frais de transport et tous frais annexes que cela pourrait engendrer.

6. Règlement concernant le gîte:

Le gîte doit être rendu propre et en bon état à la fin de la retraite. En acceptant les conditions de vente, vous acceptez de prendre soin du lieu dans lequel nous serons, de ranger et nettoyer le gîte et les locaux annexes avec toute l'équipe dans la joie et la bonne humeur.

7. Assurances :

Les organisatrices possèdent leur propre assurance. Vous devez être couvert par une assurance responsabilité civile et nous fournir cette attestation pour valider votre inscription.

8. Objets de valeurs :

Nous vous conseillons de ne pas prendre d'objets de valeurs pour éviter la perte, la casse ou le vol. Nous ne pourrions pas être tenus pour responsable de vos objets de valeurs. Aussi nous vous invitons à rester coupée ou du moins limiter l'utilisation de vos portables, tablettes ou autres durant la retraite pour profiter au maximum de chaque instant et en retirer le plus de bénéfices possibles en « décrochant » du monde extérieur.

9. Confidentialité & protections des données :

Motherhood - La retraite adapté à votre maternité n'est pas une formation. Les documents, ainsi que contenu des transmissions reçus durant la retraite sont réservés à un usage strictement privé, n'engageant que votre pratique personnelle. En vous inscrivant, vous vous engagez à ne pas transmettre ces pratiques. Distribution, partage & modification des documents reçus durant la retraite n'est pas autorisé sans l'accord écrit & préalable des intervenantes.

10. Droit à l'image

Vous autorisez le droit à l'image pour les photos et vidéos présent durant le week-end. Aucune photos mettant en péril l'intégrité de l'une des participantes ne sera utilisé. Vous autorisez que l'intégralité des photos et vidéos présent par Audrey Girard et Henninger Amelie le week-end de la retraite *Motherhood - La retraite adapté à votre maternité* se déroulant du 23 au 26 Mars 2023 pourront être utilisées comme supports de communications papiers et virtuels ainsi que sur les réseaux sociaux des organisatrices soit respectivement Audrey Girard pour Tatonk'Âme et Amelie Henninger pour Être-Môman ainsi que pour l'ensemble des supports de communications papiers et virtuels de *Motherhood - La retraite adapté à votre maternité* et pour une durée illimitée.

Les éventuelles photos et vidéos présent par les participantes devront rester à usage strictement personnel sauf validation écrite de leur part pour une utilisation autre que l'usage privé.

11. Santé :

En participant à *Motherhood - La retraite adaptée à votre maternité* vous vous engagez à informer les organisatrices si :

- vous avez des problèmes de santé,
- si vous avez subi une opération dans les 6 mois précédents le week-end du 23 au 26 Mars 2023.
- si vous souffrez d'une maladie physique ou mentale, de dépression & si vous êtes sous traitement médical.

Vous attestez sur l'honneur être en pleine santé et ne pas avoir de contre indication médicale à participer à *Motherhood - La retraite adaptée à votre maternité* et vous vous engagez à informer les organisatrices de tout changement de situation.

Les organisatrices Audrey Girard et Henninger Amélie, ne peuvent être tenues pour responsable de tout état de santé non conforme durant l'intégralité de la retraite du 23 au 26 Mars 2023.

Les informations partagées durant l'intégralité du week-end ne se substituent en aucun cas à un avis ou suivi médical ni à la préparation à l'accouchement dispensé par des sages-femmes.

12. Responsabilité :

En participant à la retraite vous vous engagez à :

- prendre responsabilité pour vous même & à ne rien faire qui soit en opposition avec vos valeurs et votre conscience. Honorez vos limites.
- préserver le respect et la confiance de ce que vous vivez et pouvez entendre durant la retraite, notamment vis à vis des autres participantes.
- garder confidentiel ce qui vous est confié. Demander du soutien si vous en ressentez le besoin. Demander et prendre du temps seule si vous en avez besoin.

13. Annulation :

La retraite *Motherhood - La retraite adaptée à votre maternité* sera maintenue uniquement si un minimum de 4 participantes sont inscrites.

En cas d'annulation de votre part, selon la date d'annulation, une partie ou la totalité des frais seront remboursés :

- annulation jusqu'au 31 Janvier 2023: remboursement intégral du tarif en vigueur à la date d'inscription;
- annulation entre le 1er février 2023 et 16 février 2023 : remboursement à 50% du tarif en vigueur à la date d'inscription;
- annulation à partir du 17 février 2023 : pas de remboursement, paiement intégral de la retraite.

Si la retraite devait être annulée du fait des organisatrice Audrey Girard et Amélie Henninger, le remboursement intégral du tarif en vigueur à la date d'inscription serait effectué à chacune des participantes.

Date et signature :

précédé de la mention "lu et approuvé" et paraphe de l'intégralité des pages.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussignée Mme

Née le

Et domiciliée au

.....

Atteste être en pleine santé et ne présenter aucune contre indication médicale à la participation de la retraite *Motherhood - La retraite adapté à votre maternité.*

Merci de copier la phrase si dessus manuscritement.

Date et signature de la participante:
précédé de la mention "lu et approuvé"